



# **PROJET PÉDAGOGIQUE**

## **Accueil Collectif de Mineurs**

**Ispagnac  
Sainte Énimie**



## LE FOYER RURAL « LES P'TITS CAILLOUX », QUÉZACO ?

Créé en novembre 1998, son siège est à Quézac. Le Foyer Rural est un acteur de la vie sociale et du développement culturel du bassin de communes attenantes et est adhérent à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux.

Pour répondre aux besoins de nos générations, l'association de loi 1901 à but non lucratif propose de nombreuses activités culturelles, artistiques, sportives, ludiques... Toutes visent la recherche du lien social, la (re)connexion au territoire, à son environnement naturel et culturel.

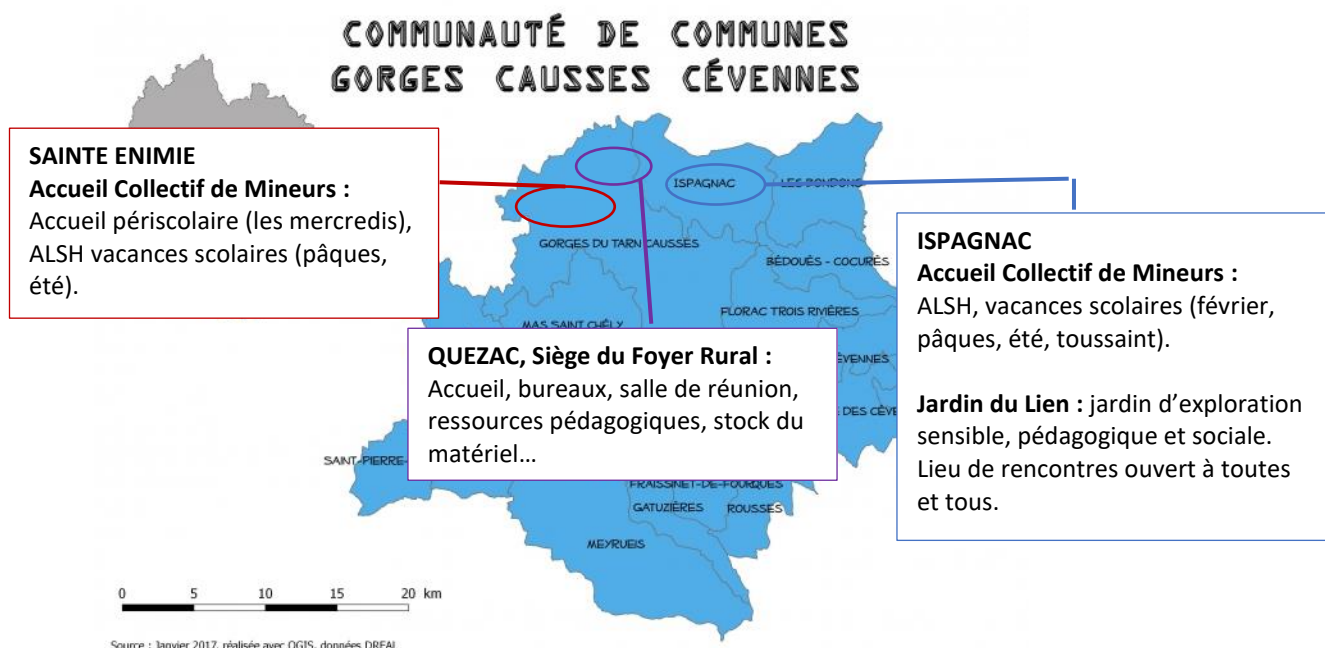
Les P'tits Cailloux c'est avant tout une Histoire de rencontres, de partage, d'apprentissages constants entre tous les acteurs internes à cette association : membres du Conseil d'Administration, équipe salariale, adhérents et bénévoles actifs dans la vie du Foyer Rural.

Ce qui nous réunit, ce sont nos valeurs, nos espoirs et nos projets. Nous nous fédérons autour de l'idée que chaque individu peut devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Nous portons les valeurs de l'Éducation à l'Environnement et de l'Éducation Populaire, dont nous avons l'agrément.

Les P'tits Cailloux organisent un Espace de Vie Social composé de plusieurs ateliers à l'année, des séjours pour les 7 – 17 ans, des échanges Européens et deux Accueils de Loisirs sur le territoire intercommunal.

### ● Les P'tits Cailloux ancrés sur le territoire :

- Communauté de communes « Gorges, Causses, Cévennes » (Saint Énimie, Quézac, Ispagnac)
- Communes adhérentes au Parc National des Cévennes.



## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS VALEURS ÉDUCATIVES

Les Accueils de Loisirs des P'tits Cailloux sont engagés dans un plan de labellisation d'Éco-Centre. En effet, Les Accueil Collectif de Mineurs (ACM) sont des espaces privilégiés quant à la découverte et l'appréhension de l'Environnement dans lequel nous vivons. Ils sont ancrés sur un territoire, dans un milieu, un cadre de vie et sont inscrits dans une histoire faite d'interactions avec cet environnement et ses acteurs. Ils sont aussi le lieu d'une aventure collective teintée par les valeurs d'Éducation à l'Environnement et d'Éducation Populaire. En ce sens, nos actions éducatives se veulent émancipatrices qu'elles soient formelles (activités définies) ou informelles (vie quotidienne) et sont portées par des approches pédagogiques interactives, inclusives et ludiques.

### ● TOUS DEHORS !

La nature représente un espace de liberté et de curiosités. Dehors, c'est l'aventure, une aventure vers la connaissance de soi, vers son rapport aux autres et à tous les êtres vivants. L'enfant doit y faire preuve d'observation, d'initiative, d'ingéniosité, de créativité. Il y développe ainsi son autonomie affective, il se dépasse et il dépasse ses peurs. Il apprend à se connaître, à (re)connaître ses besoins et ses propres limites. Il apprend également à gérer son effort, à le développer, à s'adapter, à se situer dans l'espace. Au contact de la Nature l'enfant peut s'émerveiller, rencontrer le vivant le connaître, le comprendre et le respecter en conscientisant son appartenance au Monde du Vivant. À travers toutes ces aventures, l'enfant, accompagné par un adulte qui l'encourage, prend confiance en lui. La Nature apporte également de nombreux bienfaits sur la santé physique, sur la vue, la tension, et l'attention.



*Lucie Sauv , ecopsychologue : d veloppement personnel et social.*

## ● ÊTRE ACTEUR DE SES LOISIRS !

Le choix de pédagogie active mettant l'enfant en situation d'acteur est une composante essentielle de notre pratique éducative. Cette dernière prend corps dans l'alternance de situations pédagogiques dont le but est d'être une source d'éveil et d'épanouissement. L'accompagnement des enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant qu'(un) être original et en construction, dans le respect des différences. Nous favoriserons une démarche de projet, individuelle ou collective et tentons d'inscrire les activités dans une continuité afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle). C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant apprend.

## ● COOPÉRONS !

La coopération elle-même est un objet d'apprentissage. Les Accueils Collectifs sont par définition des lieux de vivre ensemble où se mêlent une quantité d'individus singuliers, aux besoins, aspirations et potentialités différentes. Accompagner les enfants à s'appréhender dans l'apprentissage à l'échange, l'entraide, la tolérance et à la solidarité est un impératif pour sortir des logiques de mises en concurrence des uns et des autres. Coopérer, c'est aussi poursuivre un but commun qui nous fédère, nous rassemble. L'expression de ce que l'on peut apporter au collectif et de ce que l'on en reçoit, est un vecteur de valorisation de soi important dans la construction de notre identité. Nous avons comme visée d'accompagner les enfants à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par « le faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.



## ● VIVRE LE TERRITOIRE !

Le Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » met un point d'honneur à participer à la vie de celui-ci et tisser un maillage partenarial avec :

- Les Foyers Ruraux voisins,
- Les acteurs économiques (épiceries, producteurs...),
- Des intervenants culturels et sportifs...

La participation à la vie du territoire se fait également au travers des rencontres avec ses habitants. Ainsi, nous ouvrirons certains de nos projets éducatifs et culturels vécus en Accueils de Loisirs aux habitants de la commune d'Ispagnac et de Sainte Énimie, lieux des Accueils.

Le territoire s'illustre également de par ses patrimoines naturels et culturels. L'orientation vers leur découverte sera régulière dans nos projets et nos activités.

# ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

## LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

### PERMETTRE A CHACUN L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL AU SEIN DU COLLECTIF

#### Développer son autonomie affective

*Ritualiser des temps de vie quotidienne (météo, rangement en musique...)*

*Favoriser les activités multi-âge*

#### Expérimenter le vivre ensemble

*Être attentif à ce que chacun puisse s'exprimer dans un cadre bienveillant au sein du groupe (outil de prise de parole)*

*Veiller à l'inclusion de chaque enfant (adapter les animations aux potentialités)*

*Responsabiliser les enfants en fonction de leurs potentialités*

*Mettre en place des outils de régulation de groupe (conseil des sages, coin papote)*

#### Identifier et exprimer ses émotions

*Découvrir les émotions (jeux théâtre, contes etc...)*

*Reconnaitre les émotions (jeu des émotions, cartes...)*

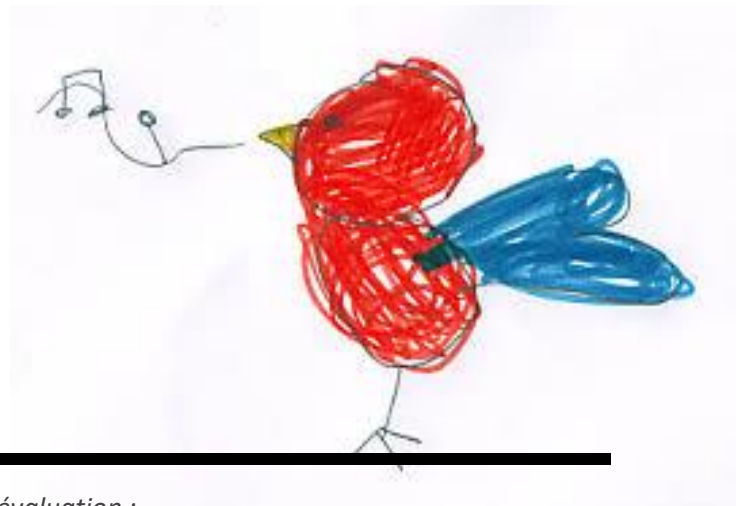
*Les exprimer (météo « comment ça va ? », coin papote...)*

*Rentrer dans une démarche d'empathie*

#### Coopérer

*Favoriser les jeux coopératifs*

*Proposer des binômes pour réaliser les tâches de la vie quotidienne*



*Repères d'évaluation :*

*Convivialité, création et expression d'un sentiment d'appartenance, empowerment, prise de parole et d'initiatives des enfants, aisance de repérage dans le temps et l'espace, appropriation de l'espace*

## RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES TEMPS DE LOISIRS, SES DÉCOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES

### Expérimenter la citoyenneté

Identifier et exprimer son avis (débat, atelier philo...)  
Accueillir et prendre en compte l'avis de l'autre  
Apprendre à communiquer dans une démarche bienveillante  
S'ouvrir aux autres, au monde et aux différences.

### Participer aux prises de décision

-individuelles (animations au choix, jeux libres)  
-collectives (journées envie d'enfant, jeux libres)

### Développer les autonomies morales et physiques

Soutenir la prise d'initiatives  
Proposer une pédagogie de l'espace permettant le jeu libre

---

Repères d'évaluation :

Prise en compte du contexte, des enjeux et des conséquences de nos choix

---

## DÉCOUVRIR ET SE SENSIBILISER AU TERRITOIRE POUR EN DEVENIR ACTEUR

### Découvrir et comprendre son environnement naturel

Favoriser ses découvertes à travers les 5 sens  
Mettre à disposition du matériel pédagogique (malle nature)  
Mettre à disposition des espaces de nature (coins nature)  
Sensibiliser aux enjeux écologiques et environnementaux  
Adopter une approche scientifique et naturaliste  
Adopter une approche sensible (imaginaire, conte...)

### Découvrir et comprendre son environnement social et culturel

Favoriser la rencontre avec des nouveaux publics (EPHAD, Foyers Ruraux...)  
Favoriser les inter-centres  
Proposer des sorties et inviter des intervenants locaux (artisans, conteurs, naturalistes, PNC...)

### Agir

Co construire des projets qui s'inscrivent sur le territoire  
Investir des espaces (coins nature)

---

Favoriser la démarche de projet Repères d'évaluation :

Création et expression d'un sentiment d'appartenance au territoire ; concrétisation de projets multi-partenariaux, partage d'expériences et invitation à d'autres découvertes.

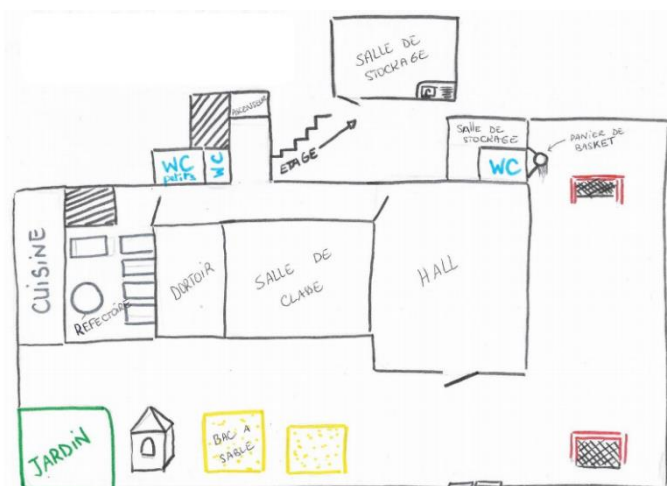
---

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS LOCAUX

### ALSH ISPAGNAC

L'Accueil de Loisirs bénéficie des locaux de l'École Publique « Nelson Mandela » grâce à une convention partenariale avec la Municipalité reconduite annuellement. Elle est située au 31 rue de la ville, 48320 ISPAGNAC.

#### Espaces mis à disposition :



- Le hall d'entrée,
- La salle de maternelle,
- Le réfectoire,
- La cuisine,
- Une salle de stockage du matériel,
- 3 toilettes dont celles adaptées aux plus jeunes,
- La cour de l'école (avec des bacs à sable, terrain de foot, un panier de basket, un petit jardin),

Ces espaces comportent toute l'infrastructure nécessaire pour adapter le fonctionnement de l'ALSH aux caractéristiques du public accueilli : mobiliers adaptés à la taille des enfants, sanitaires appropriés pour favoriser leur autonomie et leur intimité, infrastructures adaptées aux personnes à mobilités réduites, mesures de sécurité opérationnelles (extincteurs, cuisine relevant des normes HACCP, affichages obligatoires respectés...).

### ESPACES EXTÉRIEURS

**Jardin du Lien** : situé à 15 min à pied, le jardin est en lisière de terres agricoles bordées par la rivière. C'est un espace dédié aux jeux libres et support d'animation. Il peut être aménagé par les enfants. La rivière est un lieu de baignade.

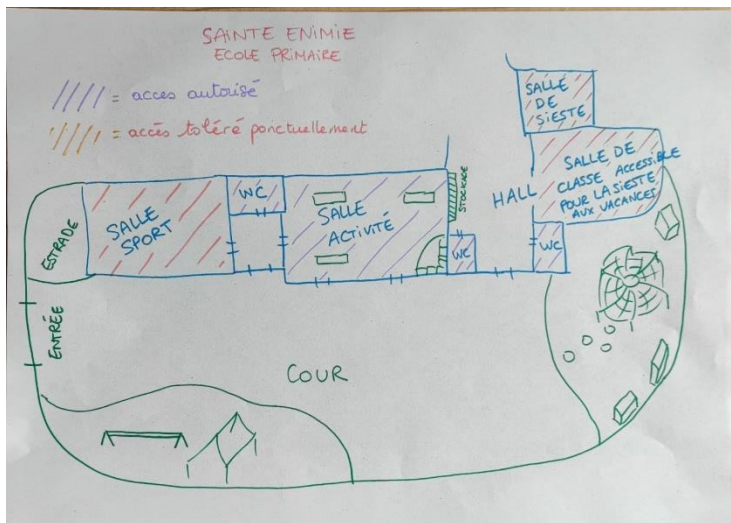


#### alentours d'Ispagnac :

- City, parcours de jeux en bois, stade : 15 min à pied de l'ALSH.
- Piscine : du Camping du pré Morjal, 15 min à pied de l'ALSH.
- Bibliothèque municipale : 10 min à pied de l'ALSH.

## ALSH SAINTE ÉNIMIE

### PÉRISCOLAIRE ET VACANCES DE PRINTEMPS

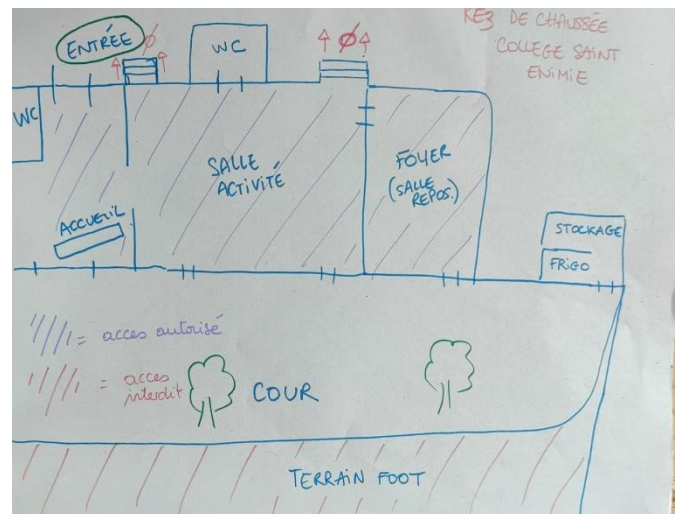


Pour ces périodes, nous occupons une partie de l'école de Sainte Enimie. L'école met à disposition du Centre de Loisirs la salle de la garderie située au rez de chaussée et le mobilier de cette salle, ainsi qu'un accès à la salle de sport. Nous disposons également de la cour de l'école et d'un accès aux sanitaires situé au rez de chaussé.

Pour les vacances de printemps, une salle de classe nous est réservée afin que nous puissions l'aménager en salle de sieste. L'occupation de ces locaux est régie par une convention d'occupation reconduite tacitement chaque année.

### ÉTÉ

Compte tenu d'une incapacité à maintenir les locaux de l'école à des températures fraîches durant l'été, le centre de loisirs se déroule dans les locaux du collège de Sainte Enimie. Deux salles du rez de chaussé sont mises à disposition : Le grand hall ainsi que la salle du Foyer. Nous avons également accès aux sanitaires du rez de chaussé ainsi qu'à la cour. Les vestiaires de sport, dont l'accès se fait par l'extérieur, sont également mis à disposition afin de servir de lieu de stockage des denrées alimentaires, du frigo, de matériel pédagogique, et de salle de pause pour l'équipe. L'occupation de ces locaux est régie par une convention d'occupation renégociée chaque année.



#### Alentours de Sainte Enimie :

- Accès au village médiéval
- Rivière à 10 minutes à pied
- Bibliothèque : 10 min à pied de l'ALSH.



## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

### MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

Dans chacun des deux établissements scolaires, nous disposons d'un espace de stockage de notre propre matériel pédagogique. Celui-ci est varié et permet la réalisation d'un panel important d'activités :

- Matériel d'art plastique,
- Matériel de jeux extérieurs,
- Jeux d'intérieur, jeux de société, livres et jeux de construction,
- Déguisements et jeux d'imitation,
- Matériel d'activité cuisine,
- Matériel d'éducation à l'environnement (*malle pédagogique « Dehors »*)...

Chaque ALSH dispose également de matériel pour la vie quotidienne du centre, à savoir de la vaisselle, des changes, trousse à pharmacie<sup>1</sup>, matériel de baignade etc...

Les directrices sont responsables de la gestion de ce matériel, de son stockage et de son renouvellement régulier en fonction des besoins. Les équipes d'animation sont responsables du cadre d'utilisation de ce matériel par les enfants.

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

L'association dispose d'une ressource pédagogique qu'elle met à disposition des équipes au siège des P'tits Cailloux. En complément, le RÉEL48 a également une ressource de malles pédagogiques qu'il est possible d'emprunter en fonction des besoins.

### VÉHICULES DE L'ASSOCIATION

L'association dispose de deux véhicules 9 places<sup>2</sup> qui peuvent servir au transport des enfants. Ces véhicules font l'objet d'un entretien régulier afin d'assurer la sécurité de tous. Le conducteur du véhicule doit être un membre de l'équipe pédagogique, âgé de plus de 21 ans et titulaire du permis de conduire depuis au moins trois ans. Il sera nécessairement accompagné d'un autre membre de l'équipe pédagogique pour assurer la sécurité des enfants durant le trajet.

---

<sup>1</sup> Voir « Livret d'Accueil de l'Animateur – Inventaire et utilisation de la trousse à pharmacie.

<sup>2</sup> Voir « Livret d'Accueil de l'Animateur – Utilisation du mini bus.

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LES ENFANTS ACCUEILLIS

Nous accueillons tout enfant âgé de 3 à 11 ans inclus. Une fourchette large qui va impliquer des différences entre les enfants. Pour cela, il est important de prendre en compte cet écart et d'adapter les activités, la vie quotidienne et l'attitude de l'animateur en fonction de l'âge de chacun. Les directrices fournissent aux équipes d'animation les ressources pédagogiques traitant de la connaissance de ces publics (*rythmes et besoin de l'enfant selon l'âge*<sup>3</sup>).

### ALSH ISPAGNAC

---

Effectif pouvant être accueilli :

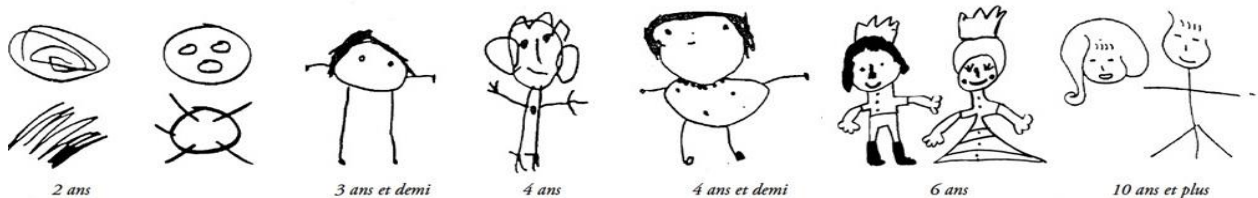
- Enfants âgés entre 3 et 5 ans : 13
- Enfants âgés entre 6 et 11 ans inclus : 16
- TOTAL : 29 enfants

### ALSH SAINTE ÉNIMIE

---

Effectif pouvant être accueilli :

- Enfants âgés entre 3 et 5 ans : 10
- Enfants âgés entre 6 et 11 ans inclus : 14
- TOTAL : 24 enfants



### Pour un premier accueil :

- « *J'appréhende d'inscrire mon enfant à l'ALSH car il n'y a jamais été* » : Il est tout à fait possible d'organiser une rencontre avant le début de l'Accueil. Dans la mesure du possible, l'école publique sera le lieu privilégié pour que l'enfant et sa famille puisse découvrir le local, les différents espaces. Elle se fera en présence de la directrice, voire avec un membre de l'équipe pédagogique.
- « *Mon enfant n'a pas tout à fait 3 ans.* » : La Protection Maternelle Infantile peut, sous certaines conditions, accorder une dérogation pour l'accueil collectif de mineurs. Il suffit de rentrer en relation avec la directrice qui enclenchera les démarches.

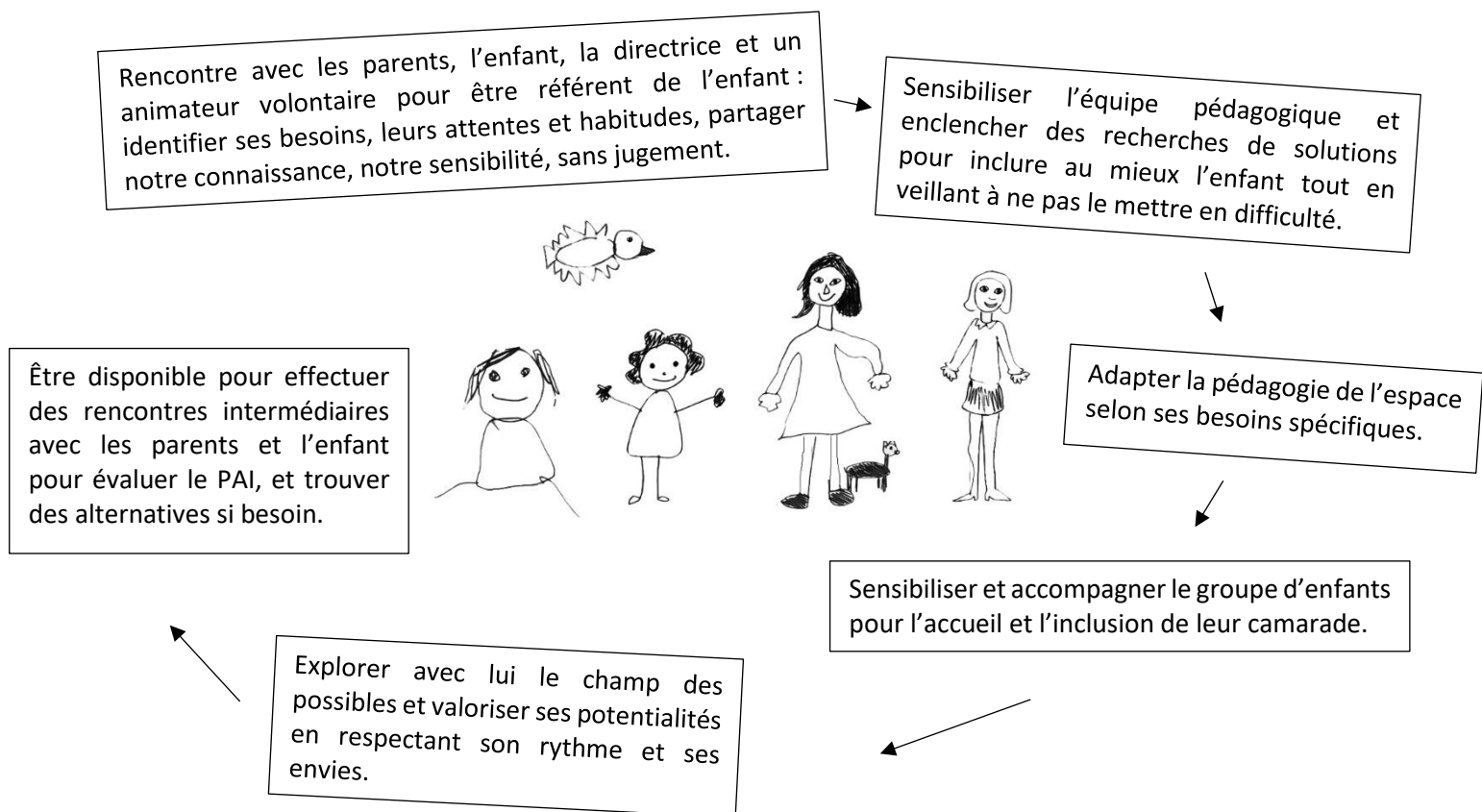
---

<sup>3</sup> Voir « Livret d'Accueil de l'Animateur – Rythme et besoins de l'enfant ».

- « *Mon enfant n'est pas encore propre.* » : Si votre enfant porte encore des couches, il ne saura pas accueillir à l'ALSH (réf. Règlement intérieur).
- « *Je n'ai pas fait vacciner mon enfant.* » : Votre enfant doit répondre aux obligations de vaccinations sauf contre-indication attestée par un certificat médical daté de moins de trois mois (réf. Règlement intérieur).
- « *Mon enfant est en situation de handicap* » : il existe un cadre de référence pour accueillir au mieux un enfant porteur d'un handicap, pour qu'il puisse participer et trouver sa place. Il s'agit d'identifier ses besoins, et ceux de l'équipe en ne se limitant pas au diagnostic porté, son handicap n'étant qu'une partie constitutive de sa personne.

### Le Plan d'Accueil Individualisé (PAI) et suivi médical :

Un PAI est mis en place pour l'enfant en situation de handicap, atteint de maladie chronique, d'allergie ou encore d'intolérance alimentaire. En tant que parent, il est possible de demander la rédaction de ce document. Il sera écrit par le médecin de l'enfant. Il a pour but d'identifier les modalités d'accueil et d'accompagnement pour favoriser la participation de l'enfant et son épanouissement individuel et collectif. Par exemple, nous pourrions mettre en place :





Nous administrons les traitements médicaux si la famille nous fait parvenir l'ordonnance médicale lors de l'inscription de l'enfant. S'il s'agit d'un traitement à prendre qu'en cas de crise, les conditions et modalités d'utilisation des produits devront être décrites par cette même ordonnance. Les médicaments seront remis à la directrice dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les noms et prénoms de l'enfant seront inscrits sur l'emballage.

L'inclusion de tous les enfants quel que soit leur origine, leur situation administrative<sup>4</sup>, leur milieu social, économique, quel que soit leur régime alimentaire, leur appartenance religieuse, ou encore leur handicap ou difficultés de santé, est l'un de nos principes fondamentaux.

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS ACTIVITÉS

### NOTRE JOURNÉE TYPE

<b>8 h – 9 h 30</b>	Accueil du matin : <ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil des familles</li><li>- Jeux libres</li></ul>
<b>9 h 30 – 10 h</b>	Rituels du matin : <ul style="list-style-type: none"><li>- Comment ça va ?</li><li>- Jeux d'éveils (facultatifs)</li><li>- Présentation de la journée</li></ul>
<b>10 h – 11 h 30</b>	Activités
<b>11 h 30 – 12 h</b>	Jeux libres
<b>12 h – 13 h</b>	Repas (restauration ou pique-nique selon la période et l'ALSH)
<b>13 h 14 h</b>	Temps calme / Sieste (de 3 à 5 ans)
<b>14 h – 14 h 30</b>	Jeux libres
<b>14 h 30 – 15 h 30</b>	Activités
<b>15 h 30 – 16 h</b>	Jeux libres
<b>16 h – 16 h 30</b>	Goûter
<b>16 h 30 – 18 h</b>	Accueil du soir : <ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil des familles</li><li>- Jeux libres</li></ul>

<sup>4</sup> « Sans papier » ne veut pas dire « sans droit ». La Convention Internationale des Droits de l'Enfant précise que les États doivent respecter et favoriser le droit de l'enfant à participer à la vie culturelle et encouragent l'organisation de loisirs et d'activités récréatives dans des conditions d'égalité.

## LA VIE QUOTIDIENNE

### RESTAURATION

	Périscolaire	Février	Pâques	Eté	Automne
ISPAGNAC		Livraison de repas par l'EHPAD « Le régal »	Livraison de repas par l'EHPAD « Le régal »	Pique-nique individuel fourni par les familles	Livraison de repas par l'EHPAD « Le régal »
SAINTE-ENIMIE	Repas pris sur place à la Cantine du collège		Repas pris sur place au « Restaurant du Nord »	Pique-nique individuel fourni par les familles	

Le mode de restauration varie en fonction du centre et de la période de vacances. En été, il est demandé aux familles de fournir le pique-nique afin de pouvoir aller manger dehors, tandis que sur les autres périodes une solution de repas chaud fourni par un prestataire est privilégiée.

Le repas est un moment convivial et collectif, c'est aussi un moment d'apprentissage pour les plus jeunes, et souvent d'éducation au goût pour tous. Pour des raisons de logistique et de budget, l'ensemble de l'équipe encadrante ne peut assister au repas avec les enfants car une partie des animateurs sont en pause lors des repas.

Les goûters sont préparés par un animateur dans le cadre de la réglementation HACCP. Généralement, ils sont composés de :

- Fruit de saison issu de l'agriculture biologique et d'un biscuit,
- Confection des enfants lors d'un atelier cuisine,
- Tartines (confiture, chocolat, salé...) et pains.



Le budget prévu à cet effet est de 1 € / jour / enfant.

### SIESTE

Les temps de repos sont très importants au sein de l'accueil. Pour les plus petits, il est proposé une sieste après le repas. Une salle de sieste, dans la légère pénombre, est prévue à cet effet, et dispose de petits lits. Il est demandé aux parents de fournir le nécessaire de sieste : couette, oreiller, doudou. Le temps de sieste est accompagné par un animateur qui propose une lecture d'histoire et qui accompagne les enfants ensuite à l'endormissement. Si l'enfant ne dors pas au bout de 45min (à adapter selon les situations), il peut rejoindre le groupe. Si les enfants dorment, l'animateur quitte la salle de sieste pour rejoindre le groupe et s'assure de faire très régulièrement des allers retours en salle de sieste surveiller le réveil des enfants. Dans le cas où un enfant a besoin de dormir longtemps, nous laissons l'enfant dormir. Sauf demande des parents, aucun enfant ne sera réveillé de la sieste. Exceptionnellement lors de sorties à la journée il peut ne pas y avoir de sieste de proposée, les parents seront avertis en amont. La sieste peut également se faire en extérieur l'été lors de sorties à la rivière par exemple.

## TEMPS CALME

Pour les plus grands, un temps calme est systématiquement mis en place après le repas. Pour une durée de 30min minimum, le temps calme se passe en intérieur (sauf si sortie). Pendant le temps calme, les enfants sont invités à faire des petits jeux calmes (jeu de société, kapla...) selon ce qui a été décidé en équipe. Le temps calme peut également être l'occasion d'instaurer un rituel (méditation dirigée etc...) en fonction des envies et compétences de l'équipe.

## RITUELS

Plusieurs rituels rythment la journée au centre de loisirs. Ils permettent d'instaurer une routine nécessaire au repérage dans le temps des plus jeunes et à l'établissement d'un cadre sécurisant.

- Le rituel du matin : Chaque journée démarre par une « météo » qui est un temps de rassemblement où chaque enfant est invité à se présenter, à exprimer comment il se sent aujourd'hui. La météo est un indispensable avant de démarrer l'activité. Elle peut prendre plusieurs formes, plusieurs contenus, et s'accompagne d'outils de prise de parole et d'écoute.

- Moments de rassemblement et de retour au calme : Plusieurs temps phares de la journée sont rythmés par une phase préalable de rassemblement du groupe et de retour au calme (ex : avant le repas, avant le goûter, avant de partir en temps calme). En fonction du groupe, ces temps peuvent se faire tous ensemble, ou par tranche d'âge (un groupe petit un groupe grand). Ces moments sont propices à la ritualisation de petites chansons, de petits jeux de retour au calme.

- Préparation du goûter et distribution du goûter : Le goûter est un moment rituel où les enfants qui le souhaitent peuvent venir aider à la préparation, ou peuvent faire la distribution au groupe. Ce rituel se fait sur la base du volontariat et selon un système d'inscription auprès d'un adulte, communiqué à l'avance au groupe. Le temps du goûter est lui-même ritualité de part ses règles de bien vivre ensemble : on s'attend pour commencer à manger, on se souhaite ensemble un bon appétit etc...

- Rangement collectif : Les enfants sont impliqués dans le rangement des espaces entre chaque moment de vie du Centre. C'est un moment coopératif et convivial qui est ritualisé autour d'une musique.

Il existe d'autres rituels et d'autres sont à inventer : à chaque début de vacances, l'équipe est amenée à proposer de nouveaux rituels à mettre en place en fonction du groupe d'enfant, des besoins etc...

## JEUX LIBRES

Les temps de jeux libres rythment une journée en ALSH. Pour favoriser le jeu libre, l'équipe d'animation s'accorde sur une sélection de jeux et de matériels pédagogiques à mettre à disposition des enfants selon différentes modalités d'utilisation (accès totalement libre, accès accompagné, accès supervisé). La pédagogie de l'espace est réfléchie afin de permettre à l'enfant d'être le plus autonome possible, et de se repérer dans l'espace (espace créatif et manuel, espace calme et lecture, espace jeux de sociétés etc.).

Le jeu libre a tendance à permettre les activités multi-âges, multi-genres et à enclencher de nouvelles dynamiques de groupe.

C'est un moment important pour l'équipe d'animation qui doit être dans une observation et une écoute active de ce temps. Ce qui permet une meilleure compréhension des dynamiques collectives

et individuelles. Nous demandons aux équipes d'être force de proposition et d'initiative pour partager ces temps de jeux avec les enfants.

## **GESTION DE CONFLITS**

Le vivre ensemble est l'un des enjeux majeurs de nos accueils. L'ensemble des propositions pédagogiques doivent être réfléchies pour proposer un cadre qui permette à tous de s'épanouir ensemble et que chacun trouve sa place, quel que soit ses différences et ses difficultés.

L'équipe dispose de divers outils de régulation de groupe et de gestion de conflit, qui seront proposés par la directrice (carte des émotions, coin papote...). La directrice est ressource pour former les équipes à l'utilisation quotidienne de ces outils, mais aussi dans le cas d'un conflit grave qui nécessite une médiation.

## **NOS ANIMATIONS**

---

Le programme pédagogique est coconstruit avec tous les animateurs lors de temps de préparation en amont de la période d'animation. Les directrices veillent à ce que les programmes d'activités garantissent :

- Le respect aux valeurs et objectifs du programme pédagogique,
- La variété des activités, des lieux d'animation et des modalités de participation,
- L'adaptation des activités aux besoins, potentialités et rythmes des publics,
- Le respect du cadre réglementaire et la mise en place de toutes les conditions de sécurité physique, morale et affective des mineurs.

## **TYPES D'ACTIVITÉS**

L'équipe pédagogique développe de nombreuses activités pouvant relever :

- Des Arts Plastiques,
- Des Activités Physiques et Sportives,
- Des Activités d'Expressions,
- Des Activités Sensorielles,
- Des Activités Coopératives,
- Des Activités de Pleines Natures etc...

## **L'IMPORTANCE DU LUDIQUE**

La pédagogie par le jeu est au cœur de nos pratiques. Vecteur de convivialité, de loisirs, le jeu est aussi prépondérant durant l'enfance. Il représente un aspect primordial du développement physique, intellectuel, émotionnel et social de l'enfant. Le jeu permet aux enfants d'explorer le monde environnant, d'expérimenter la coopération, la compétition et appréhender les valeurs d'un groupe.

## LA PLACE DE L'IMAGINAIRE

La pédagogie de l'imaginaire s'appréhende différemment selon l'âge des enfants.

De 3 à 6 ans : n'ont pas encore la capacité de distinguer la réalité et la fantaisie. Ils sont profondément ancrés dans la réalité concrète car c'est tout un univers déjà extrêmement complexe qu'il découvre. Aussi, l'équipe pédagogique préconise :

- L'entrée et la sortie dans l'imaginaire : rituel du collier de l'imaginaire à mettre en introduction d'activité et à retirer en conclusion d'activité. Il est un repère rassurant, et permet de distinguer la réalité de l'imaginaire.
- L'aménagement de jeux d'imitation : par exemple, lorsqu'un enfant utilise un faux stéthoscope pour jouer au docteur il mobilise son imagination. L'imagination a nécessairement une base sensorielle et dépend de la réalité dans cette conception.

De 7 à 11 ans : peuvent tirer des enseignements profonds de petits contes comme par exemple sur des questions de justice ou injustice auxquels sont sensibles les enfants à cet âge. Des Ateliers Philo peuvent être animés pour soutenir l'interprétation et croiser les regards des enfants.

## LES ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES

### LES SORTIES BAIGNADES

Un taux d'encadrement s'applique :

- 3 à 5 ans : 1 adulte pour 5
- 6 à 11 ans : 1 adulte pour 8

Un animateur est toujours prévu en dehors de l'eau pour assurer l'encadrement des enfants qui ne sont pas en baignade.

Spécificités d'encadrement et de fonctionnement selon le lieu de la baignade :

- En rivière : présence obligatoire d'un animateur diplômé « Surveillant Baignade » (« SB ») qui encadre la baignade selon le cadre réglementaire prévu par la loi. Sous la tutelle de la directrice, le « SB » est garant de ce cadre et de la mise en place du matériel obligatoire (ex : ligne d'eau).
- En piscine : présence obligatoire d'un maître-nageur ou d'un « SB ».

Notes importantes :

- Le « SB » veille à repérer les niveaux de natation et d'aisance des enfants dans l'eau.
- La mise en maillot de bain respecte l'intimité de chacun des enfants.
- Aucun enfant n'est obligé de participer à la baignade.
- En piscine, le bassin des – 6 ans est réservé à cette tranche d'âge. Les enfants de – 6 ans peuvent se baigner dans le grand bassin si le « SB » l'autorise.
- Le port de brassards en rivière ou en piscine est obligatoire pour les enfants ne sachant pas nager, ou étant en cours d'apprentissage de la nage.



### **LES SORTIES PÉDAGOGIQUES**

La direction peut organiser des sorties extérieures en adéquation avec les valeurs et objectifs du projet pédagogique. Si un transport collectif est nécessaire, la directrice organise le déplacement avec un prestataire professionnel, ou avec le mini-bus de l'association. Le trajet ne doit pas durer plus d'une heure et demie.



### **LES INTERVENANTS PÉDAGOGIQUES**

La direction peut organiser des séances animées par un intervenant dont les compétences sont complémentaires à celle de l'équipe d'animation et enrichissent le programme d'activités. Les interventions peuvent être isolées et ponctuelles, ou s'intégrer dans un projet organisé en plusieurs séances et coconstruit avec les directrices.

### **MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS**

Les animations sont toujours proposées aux enfants. L'équipe pédagogique veille à favoriser la participation de tous les enfants aux activités, mais n'obligera jamais un enfant à participer à une activité. Elles peuvent être organisées de différentes façons :

#### **ORGANISATION DES GROUPES SELON LES TRANCHES D'ÂGE**

Les enfants sont divisés en deux groupes :

- Les 3-5 ans
- Les 6-11 ans

Les enfants sont invités à donner un nom à leur groupe d'âge (ex : « les petites graines »).

#### **LES ATELIERS À LA CARTE**

Les animateurs proposent des activités auxquelles les enfants peuvent s'inscrire.

## **LA JOURNÉE « ENVIES D'ENFANTS »**

C'est un espace de négociation et de consensus, ritualisé depuis l'été 2020. L'objectif est que les enfants soient acteurs dans la proposition, la négociation et l'élaboration de l'activité. L'équipe pédagogique se trouve alors être un soutien et une accompagnatrice pour orienter l'activité vers différents objectifs pédagogiques. C'est un rituel hebdomadaire très attendu par les enfants.

## **L'ÉVALUATION DES ANIMATIONS**

La direction engage l'équipe pédagogique à évaluer leurs animations selon plusieurs critères :

- Adaptation des objectifs à l'intention pédagogique
- Clarté de l'animation (règles de jeu, anticipation du matériel etc.)
- Adaptation de l'activité au public (rythme, difficulté, durée etc.)
- Sécurité de l'activité (espace adapté, accompagnement à l'utilisation d'un outil etc.)
- Participation des enfants

L'équipe pédagogique veille individuellement au bien être de chacun des enfants. Elle prévoit de proposer à un enfant de changer de groupe d'activité si elle estime que cet enfant y sera plus épanoui (*ex : un enfant âgé de 5 ans, passe dans le groupe des plus grands soit ponctuellement pour une activité, soit sur le long terme*).

Les animateurs sont invités par la directrice à s'auto-évaluer en continu sur leurs animations. Des temps d'évaluation croisée sont également animés par la directrice dans le cadre des réunions d'équipe hebdomadaires permettant l'amélioration des pratiques.

## **ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LA RELATION AUX FAMILLES**

### **LE DOSSIER D'INSCRIPTION : OUTIL DE DIALOGUE, DE SUIVI ET COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES**

Ce dossier d'inscription représente un réel outil de dialogue entre la directrice et la famille. Les précisions apportées sont nécessaires à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant ainsi qu'à sa sécurité physique, morale et affective. Il permet aussi d'effectuer un suivi médical et affectif de l'enfant (*voir la fiche sanitaire, « besoins affectifs et sociaux »*).

Cette collecte de données personnelles vise également à recueillir les recommandations et autorisations données par les parents : vie quotidienne (autonomie, communication, langage, sieste pour les moins de 6 ans etc.), centres d'intérêts, aisance dans l'eau, autorisation des baignades, droit à l'image...

Lors de l'inscription, la directrice prend connaissance de ces éléments et établit un retour aux parents afin de définir les modalités d'accueil de l'enfant.

Ces informations sont strictement confidentielles. Seules celles essentielles à l'accompagnement de l'enfant sont communiquées à l'équipe pédagogique (allergies, traitement médicaux...). Elles sont collectées dans les conditions prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données. Elles seront conservées selon la durée potentielle de l'accueil du mineur. Les familles peuvent y accéder à tout moment et peuvent induire une réclamation à la CNIL si mécontentement.

## LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

À chaque accueil des familles, l'équipe pédagogique reçoit les informations communiquées par la famille au sujet de l'enfant (*état de fatigue, appréhension, personnes autorisées à le récupérer etc.*), et transmet les éléments importants de la journée (*participation de l'enfant, intégration au collectif, vie quotidienne etc.*). L'équipe retranscrit ces informations dans un cahier de liaison placé à la table d'accueil.

## AMÉNAGEMENT DES TEMPS DE L'ENFANT EN CONCERTATION AVEC LA FAMILLE

Pour diverses raisons (médicales, comportement...), les directrices des accueils peuvent estimer qu'il est nécessaire d'adapter les temps d'accueil d'un enfant, ceci dans l'unique objectif de favoriser le bien-être de l'enfant accueilli. Pour se faire, la directrice organisera une réunion d'échange avec les parents afin que cet aménagement se face en concertation avec la famille, dans le respect des besoins et des capacités de l'enfant.

## LA COMMISSION « ENFANCE – JEUNESSE »

Il est possible, pour chaque usager de l'ALSH souhaitant s'investir dans son fonctionnement et son organisation, de devenir membre de la Commission Enfance Jeunesse. Cette commission, composée des usagers du centre, de membres du C.A de l'association, et des deux directrices des ALSH, se réunit trois fois par an. L'ordre du jour se décide conjointement, en fonction des actualités de l'ALSH et des retours de chacun, et permet de questionner des sujets tel que l'organisation, le financier, des situations particulières... Chaque proposition de la commission enfance jeunesse est ensuite débattue et votée en Conseil d'Administration.



## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### TAUX D'ENCADREMENT

Taux réglementaires :

- 3 à 5 ans : 1 adulte pour 8
- 6 à 11 ans : 1 adulte pour 12

Le Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » tient à assurer un taux d'encadrement plus sécurisant, avec des taux d'encadrement identique à celui des baignades. Ce taux favorise un accompagnement plus individualisé.

### COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

#### L'ÉQUIPE PERMANENTE

- DIRECTRICE – COORDINATRICE : Christel PIERDET titulaire du BAFD, BEATEP Enfance Jeunesse.
- ALSH ISPAGNAC : Manon SCELLIER, en cours BAFD, titulaire de DE Conseillère en Économie Sociale Familiale et la LP Coordination d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Réseau.
- ALSH SAINTE ÉNIMIE : Margaux MORETTI, titulaire du DUT Carrières Sociales et Animation Sociale et Socio-culturelles et la LP Coordination d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Réseau.

#### L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE : ALSH SAINTE ÉNIMIE, MERCREDIS HORS VACANCES

- DIRECTRICE – ANIMATRICE : Margaux MORETTI
- ANIMATRICE : Manon SCELLIER

#### LES ÉQUIPES EXTRASCOLAIRES

La directrice est positionnée systématiquement sur chacune des périodes d'ouverture.

*Nombre d'animateurs par ALSH*

	ALSH ISPAGNAC	ALSH SAINTE ÉNIMIE
<b>AUTOMNE</b>	3 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)	Fermeture
<b>HIVER</b>	3 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)	Fermeture
<b>PRINTEMPS</b>	3 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)	2 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)
<b>ÉTÉ</b>	<b>5</b>	<b>4</b>

## **L'ACCUEIL DE STAGIAIRES BAFA / PERSONNES NON DIPLÔMÉES**

Chaque ALSH accueille 2 stagiaires pratiques BAFA sur les vacances d'été et peut engager 1 personne non diplômée. Un stagiaire BAFA peut être accueilli sur plusieurs petites vacances déclarées sur la même année civile pendant une durée minimum de 14 jours (les journées de préparation ne sont pas incluses dans les 14 jours).

## **PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE BAFA**

Le stagiaire est d'abord invité à formuler des objectifs de stage, en fonction de ce qu'il envisage être ses besoins spécifiques de formation. Il est inclus à l'équipe d'animation comme un membre à part entière et participe à l'entièreté des activités et des temps de vie d'équipe.

Sa prise d'autonomie se fait progressivement. Le stagiaire est d'abord invité à évoluer en binôme avec un animateur déjà formé lors des animations, puis à expérimenter l'encadrement seul d'un groupe d'enfant, la préparation d'une activité, la gestion d'un temps de vie quotidienne (*ex : sieste*).

Plusieurs points en cours de stage sont faits avec la directrice qui fournit des outils d'évaluation et d'analyse pour accompagner le stagiaire. Un bilan final est effectué à l'issue des 14 jours où une évaluation est proposée. Une appréciation avec validation ou non du stage est fournie par la directrice.

## **● LES RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN**

### **FONCTIONS DE LA DIRECTRICE**

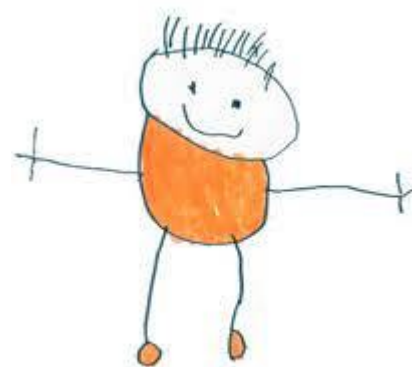
- L'animation et l'accompagnement de l'équipe,
- La gestion financière, matérielle et administrative,
- Les relations avec les différents partenaires opérationnels et institutionnels, et le bureau de l'association,
- Les relations avec les familles,
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires,
- La garantie de la sécurité physique et affective des enfants et de la mise en œuvre du projet pédagogique.

### **FONCTIONS DES ANIMATEURS**

- L'animation des différents moments de la journée,
- L'accueil des enfants,
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement,
- La garantie de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel, ainsi que de la compréhension et l'application des règles de vie par les enfants,
- La mise en œuvre du projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe,
- Participation aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

## **FORMER UNE ÉQUIPE COHÉRENTE**

La cohérence des animateurs est nécessaire en vue du bon fonctionnement de l'équipe lors des réunions de préparation et d'évaluation, mais aussi au cours de la journée. C'est grâce à la concertation, la solidarité, que cette cohérence pourra être atteinte.



## NOTRE VIE D'ÉQUIPE

- Préparation : L'équipe d'animation se réunit en amont de l'ouverture de l'accueil pour préparer l'ouverture. Pour les périodes de petites vacances, deux journées de préparation sont nécessaires (une seule si les animateurs ont déjà travaillé pour la structure et connaissent son fonctionnement). Pour l'été, cinq jours sont consacrés à la préparation. La préparation inclut d'installation des locaux des écoles, qu'il faut transformer à chaque vacance pour y installer notre matériel et organiser les espaces d'activité.

- Réunion de régulation : Une fois par semaine l'équipe se réunit pour une réunion de régulation. Ces temps sont précieux pour revenir sur des situations problématiques, ajuster le programme d'activité, faire de l'analyse de pratique, résoudre d'éventuels conflits d'équipe. Ces réunions peuvent être plus régulières si l'équipe en fait la demande ou si la directrice le juge nécessaire.

- Réunion de bilan : à l'issue de chaque période de vacances l'équipe se réunit pour établir un bilan de ce qui a été fait, selon des outils proposés par la directrice.

## CONTRATS & CONDITIONS DE TRAVAIL

### LE CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF (CEE)

*Rappel « Rémunération salariale », encadrée par le Contrat d'Engagement Éducatif*

STATUT	FORFAIT JOURNALIER *
Aucun diplôme	40 €
Stagiaire BAFA	45 €
Animateur diplômé	50 €
Stagiaire BAFD (direction)	55 €
Directeur saisonnier diplômé	60 €

\* Forfait journalier : correspond à une journée de 9 h / jour en présentiel avec les enfants. Les temps de préparation d'activités et de réunions pédagogiques n'y sont pas représentés. Une pause d'1 heure à 30 minutes est comprise.

### LES INDEMNISATIONS

Les repas pris avec les enfants : sont à la charge du Foyer Rural (5,80 € / animateur repas fournisseur ou 5 € / animateur quand pique-nique).

L'hébergement : gîtes<sup>5</sup> mis à disposition par les municipalités durant les petites vacances à Ispagnac et à Sainte Énimie, et hébergement en camping<sup>6</sup> pris en charge par notre association durant les vacances estivales (*Camping « Le Petit Monde », Chambonnet 48320 Gorges du Tarn Causses*).

Les frais de déplacement : dans le cas où l'animateur doit prendre son véhicule personnel pour se rendre de son lieu d'hébergement à son lieu de travail, une indemnisation à hauteur de 0.35 ct / km lui sera versée.

<sup>5</sup> Voir « Livret d'Accueil de l'animateur – Hébergement en gîte »

<sup>6</sup> Voir « Livre d'Accueil de l'animateur – Hébergement au camping »

## **LE PLANNING**

La direction définit et communique le planning à l'équipe d'animation en respectant ces modalités :

	Binôme d'ouverture Extrascolaire	Binôme de fermeture Extrascolaire
Amplitude horaire	7 h 50 à 17 h	9 h à 18 h
Pause	<u>En binôme</u> : 12 h - 13 h (petites vacances) <u>Chacun son tour</u> : 13 h – 13 h 30 (été) 13 h 30 – 14 h (été)	<u>En binôme</u> : 16 h – 16 h 30
Réunions de régulation	1 hebdomadaire dont la date et l'horaire sont communiqués à l'avance, durée de 1 h à 2 h.	1 hebdomadaire dont la date et l'horaire sont communiqués à l'avance, durée de 1 h à 2 h.

À noter : pour le périscolaire, le binôme d'animation est présent de 7h50 à 18h.

## **ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE**

### **LE RESPECT DES BONNES PRATIQUES**

---

Pour des raisons évidentes de sécurité, l'ensemble des activités de l'ALSH sont organisées dans le respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques, avec une attention particulière portée à :

#### **ENTRETIEN DES LOCAUX & HYGIÈNE**

Les règles élémentaires d'hygiène, notamment en cuisine mais aussi sur tous les temps de vie quotidienne, sont de vigueur (lavage régulier des mains par exemple).

Nous avons à disposition des enfants des changes et un nécessaire pour se nettoyer en cas d'accident toilettes.

Le ménage est effectué chaque soir, soit par un agent embauché pour l'occasion par nos soins, soit par l'équipe d'animation. Le ménage comprend systématiquement une désinfection des surfaces, poignées, des toilettes, et un nettoyage des sols.

L'équipe doit apporter une constante vigilance à l'application et au respect des règles d'hygiène, pour les enfants et pour elle-même.

## **LE RESPECT DES NORMES HACCP (QUELQUES RAPPELS)**

- Les goûters sont fournis par nos soins et font l'objet d'une traçabilité selon la réglementation en vigueur.
- Un réfrigérateur est disponible sur chaque centre et fait l'objet d'un relevé quotidien de températures.
- Les ateliers cuisine, lorsqu'ils sont mis en place, observent les mêmes règles de traçabilité et nécessitent la conservation d'un échantillon témoin durant 5 jours.
- Pour les piques niques apportés par les enfants : ils sont stockés au réfrigérateur, dans des emballages individuels prévus à cet effet si l'espace de stockage est suffisant. Cas échéant, les familles doivent conserver le pique-nique dans un sac isotherme avec pains de glace.
- Lors de livraison de repas par un prestataire extérieur (exemple Ispagnac petites vacances), les repas sont stockés dans des caissons de maintien au chaud (63°) ou au réfrigérateur. Un relevé de température est effectué systématiquement à réception et avant service.
- L'utilisation d'éponges et de torchons est possible mais fait l'objet d'un protocole d'hygiène : Les éponges ont des couleurs pour distinguer leur utilisation (tables activités, tables alimentaires, vaisselle, ménage, toilettes). Les torchons doivent être mis au sale après chaque journée d'utilisation. Un code couleur permet d'effectuer le suivi (un jour = une couleur)

## **LA SÉCURITÉ**

La sécurité physique et morale des mineurs accueillis est la priorité des équipes pédagogiques. Les activités proposées sont adaptées à leur âge, leurs capacités, et la réglementation en vigueur. Avant la mise en place d'une activité potentiellement « à risque » (ex : bricolage, sortie vélo, monter sur un arbre, jouer au bord de l'eau...) une évaluation des risques est faite en équipe et la pratique de l'activité doit impérativement passer par l'accord de la directrice. Aucun animateur ne peut prendre seul la décision de mettre en place une telle activité.

## **L'INFIRMERIE**

Un assistant sanitaire sera systématiquement désigné et sera en charge de l'application stricte du suivi sanitaire (gestion des trousseaux à pharmacie et du registre d'infirmerie, gestion des éventuels traitements à administrer, mis à disposition des numéros d'urgence, transmission des informations sanitaires à l'équipe, gestion des PAI).

## **LE RESPECT DE SOI ET DE L'AUTRE**

Des dispositions sont prises pour garantir un cadre qui permette au mieux de respecter l'intimité et les besoins de chacun. À titre d'exemple, lors des baignades en rivière, il est systématiquement proposé un espace caché et protégé par des tissus pour que chacun puisse se changer.

L'équipe d'animation est à l'écoute et est outillée si elle rencontre un cas de violence, de harcèlement au sein de l'accueil, ou si elle suspecte un souci de violence dans le cadre privé de l'enfant. Des dispositions peuvent être mises en place le cas échéant (ex : déclaration d'événement grave, déclaration information préoccupante...)

## **LES PERMIS**

Le projet pédagogique favorise l'autonomisation de l'enfant. Mais cela ne doit pas se faire sans un accompagnement et un cadre de l'équipe d'animation. Ainsi, pour utiliser lors d'activité des outils tel que des couteaux (opinel à bout rond), ou tout autre outil de bricolage, l'enfant est invité à passer un « permis ». Celui-ci comprend une démonstration de l'utilisation par un adulte, accompagné des règles



d'utilisation, puis une démonstration par l'enfant de l'acquisition des règles d'usage, pour enfin une utilisation autonome mais surveillée par l'adulte. L'équipe délivre un document « diplôme » pour valider le permis. En cas de mauvaise utilisation de l'outil, l'enfant peut perdre son permis et devra le repasser.

## **PRISE EN COMPTE DES ALÉAS CLIMATIQUES ET GESTION DES RISQUES**

Toute activité au sein de l'accueil est soumise à une évaluation au préalable des risques météorologiques, et le programme sera susceptible d'être modifié en fonction (incendies, canicule, crues du Tarn, présence importante de cyanobactéries...). De même, en cas d'épidémie, le protocole en vigueur sera mis en place sans délais.



## **ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS PARTENAIRES**

### **NOS PARTENAIRES OPÉRATIONNELS**

Ces partenaires sont indispensables pour mener des projets communs, proposer des ressources ou favoriser une mise en réseau d'acteurs sur nos thématiques. Parmi eux :

Foyer Ruraux, associations locales (Nouvelle Dimension, SENS, Esprit des Bois, etc...), Fédération départementale des Foyers Ruraux, Le REEL CPIE...

### **NOS PARTENAIRES FINANCIERS**

Le financement de nos actions dépend de plusieurs acteurs, tel que :

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, la CCSS (Caisse Commune de Sécurité Sociale), la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport), les mairies d'Ispagnac et de Gorges du Tarn Causses, le Département de la Lozère, la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Ponctuellement, d'autres partenaires financiers peuvent être sollicités pour financer des projets particuliers : La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), des fondations privées...

Enfin, les familles participent également au financement, à travers un prix à la journée allant de 5 à 17€ en fonction de leur quotient familial.

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT L'ÉVALUATION CROISÉE DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Ce présent projet pédagogique n'est pas figé et est soumis à une évolution en fonction de l'équipe, des actualités du centre, de l'évolution de nos pratiques. Il sera requestionné chaque année à la rentrée. Il sera également présenté aux équipes pédagogiques avant chaque vacance et pourra être rediscuté, en fonction des limites du cadre imposé par la directrice.

Plusieurs modes d'évaluation sont proposés pour évaluer ce présent projet pédagogique :

### ● **RETOURS DES FAMILLES**

À l'issue des vacances, les familles sont invitées à s'exprimer à travers un livre d'or mis à leur disposition.

Un questionnaire de satisfaction pourra également être proposé ponctuellement.

La Commission Enfance Jeunesse est ouverte à toutes les familles et propose un temps de bilan à l'issue des vacances d'été, ou les retours des familles sont les bienvenus.

### ● **RETOURS DES ENFANTS**

L'avis des enfants est également important et doit être collecté. Un temps d'échange avec eux sur la journée est régulièrement proposé au goûter. À l'issue des vacances, plusieurs petits jeux de bilan sont mis en place, ainsi qu'une boîte à dessin et à expression, pour récolter leurs retours. Les équipes sont sensibilisées au fait de s'adapter aux retours des enfants et des adaptations sont constamment faites entre chaque vacance.

### ● **ÉVALUATION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES**

De nombreux temps d'évaluation continue sont animés par la directrice. La prise de recul et l'analyse de pratiques professionnelles rythment chaque semaine de fonctionnement. Les modalités d'évaluation en équipe sont nombreuses : auto-évaluation, évaluation par ses pairs, évaluation croisée.

### ● **ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION**

Les directrices des deux sites sont très en lien et font régulièrement des temps communs d'analyse de pratique et d'échange, afin de mieux adapter leurs actions respectives et de parfaire l'évaluation et l'adaptation du projet pédagogique. Elles se forment régulièrement sur diverses thématiques (pédagogie, accompagnement de l'enfant etc.) afin d'enrichir les pratiques.

## RETOURS DES PARTENAIRES

Nous sommes à l'écoute de nos partenaires pour améliorer la qualité des accueils et évaluer nos objectifs et notre projet pédagogique. Une réunion annuelle est mise en place avec la Communauté de communes en ce sens, ainsi qu'une réunion avec les mairies. De plus, plusieurs outils de dialogue et d'évaluation sont mis en place avec eux :

- Charte qualité : impulsée par la SDJES, la charte qualité est un ensemble d'objectifs à atteindre pour garantir la qualité de l'accueil, qui sont réévalués tous les ans.
- Démarche écocentre : impulsée par le RÉEL48 avec une forte implication des P'tits Cailloux, la démarche écocentre est une charte qui détaille des actions en interne et en externe pour tendre vers une démarche plus écocitoyenne et responsable dans nos ALSH. Cette démarche en cours de lancement a pour vocation d'aboutir sur la création d'une labélisation.
- PEdT : Le Projet Éducatif de Territoire est un outil au service de la cohérence éducative d'un territoire, conclu entre la communauté de communes, le directeur académique et les services de l'éducation nationale, la CCSS et les partenaires associatifs. Gage de qualité sur un territoire, le PEdT vise à favoriser pour tous un accès à la culture et aux loisirs durant les temps libres et à tisser un lien éducatif et fonctionnel entre les différentes structures. Engagée dans le PEdT, notre association a à cœur de soutenir ces démarches et ces partenariats, qui garantissent une richesse de propositions pédagogiques.

